

Demande de conseils sur la L1 par correspondance

Par **amyleen**, le **30/05/2013** à **22:22**

Bonsoir,

Je me posais quelques questions sur la l1 par correspondance. Si le CAVEJ était selectif? J'ai lu un post sur la L1 par correspondance et je voulais des retours d'expérience.

Par **gregor2**, le **31/05/2013** à **11:15**

Bonjour, nous avons un article sur le sujet (je suis actuellement en L2 au CAVEJ, j'ai d'ailleurs examen dans quelques heures)

<http://www.juristudiant.com/forum/le-cavej-presentation-t18795.html>

bonne lecture

Par **amyleen**, le **31/05/2013** à **13:43**

Merci et bon exam !

Concernant l'inscription j'ai relevé sur l'article qu'il fallait d'abord s'inscrire à une université. J'ai regardé plus attentivement sur le site de l'université de Paris 1. <http://www.e-cavej.org/etudes-juridiques/Image/cavej/Schemas/Etudiant-P1-nouveau-derogation-reinscription.jpg>

Il faut d'abord que mon inscription au CAVEJ soit effective avant de m'inscrire à l'université.

L'inscription me semble être un chemin de croix[smile4] mais j'y arriverai à franchir tout les obstacles pour m'inscrire.

Par **gregor2**, le **31/05/2013** à **17:49**

Très franchement j'en vois plein qui galèrent pour s'inscrire mais je ne comprends pas comment ils font ...

perso ça à toujours été très facile et rapide ...

il n'y a que deux choses à faire :

- inscription dite administrative à paris 1 sur leur site (sans déplacement) à l'ufr du cavej (réception de la carte étudiant etc ...)

- inscription au cavej (dite pédagogique) pour retirer le matériel (avec déplacement ou envoyer quelqu'un ...)

et voilà ... pour la première inscription je crois qu'il faut s'inscrire sur sésame dès que les inscriptions sont ouvertes avant de faire ça ... rien de bien compliqué pas de soucis, il faut juste suivre les étapes une par une dans l'ordre.

jamais de problème de mon côté en tout cas, ni en L1 ni en L2 [smile4]

Par **amyleen**, le **31/05/2013 à 19:33**

ok c'est parfait. Je vais suivre les modalités d'inscription :)

Je ne sais pas si il faut une lettre de motivation ? (Si c'est le cas je pourrai commencer à la préparer.)

Les exams se sont bien passés ?

Par **gregor2**, le **01/06/2013 à 00:46**

J'ai envoyé une "lettre de motivation", surtout pour présenter ma démarche - n'en faites pas des tonnes et soyez claire, surtout ne copiez-collez pas un modèle d'internet. Même pour la L2 j'ai envoyé une courte lettre. (Politesse probablement :p)

Pour répondre à votre question
[citation]Si le CAVEJ était selectif?[/citation]

Si vous parlez de sélection à l'inscription n'ayez pas trop peur, c'est une fac, on y entre plutôt facilement. De plus c'est une ufr particulière, je ne pense pas qu'ils refusent beaucoup de monde.

Si vous parlez de sélection lors des examens c'est encore comme partout à la fac, des taux d'échecs vertigineux en première année. Même pire parce qu'on est évidemment moins encadrés qu'à la fac. (ceci dit pas de panique, c'est largement faisable avec de la volonté, pour ma part j'ai tout validé directement sans rattrapages malgré un travail très inégal dans les matières et surtout de très mauvaises méthodes de révision (malgré moi))

[citation]Les exams se sont bien passés ?[/citation]

Très bien, c'était du droit administratif [smile4] Je n'ai plus que 4 oraux mercredi et j'ai terminé mes examens, à moi la troisième année [smile36] j'espère ne pas avoir de rattrapages à passer ...

Ah et accrochez vous, en L1 pour les examens j'ai eu les 8 oraux la même journée [smile17] mais c'est que du plaisir :p

Vous avez bien fait de vous inscrire ici, les forum du cavej sont (hélas pour eux) assez peu actifs quant aux questions de fond.

Par **amyleen**, le **01/06/2013** à **12:55**

Bonjour,

Je vais préparer demain ma lettre de motivation. Je ne copie jamais quoi que ce soit sur internet. ;) C'est un peu le truc à éviter :D

Mon point d'interrogation c'est que j'ai obtenu mon DAEU avec 10 de moyenne. A cet époque, j'avais interrompu 11 années mes études et du coup je ne pensais pas y arriver dès ma première année de reprise mon DAEU. Cette note obtenue pourrai me sanctionner pour l'inscription ?

Est ce que je pourrai mettre ma lettre de motivation pour voir ce que vous en pensez ? J'ai un peu peur qu'elle soit copiée si je la met ici...

Super pour les examens ! Je vous souhaite une bonne réussite !

Par **amyleen**, le **10/07/2013** à **11:02**

Bonjour,

J'ai été admise à l'université Paris 1. Après 15 jours d'attente j'ai eu le plaisir de recevoir le sésame pour finaliser mon inscription :)

Je vais renvoyer les pièces justificatives demandées au centre Pierre Mendes. Une question à ceux inscrits au CAVEJ: Est ce que quand je recevrai ma carte étudiante, il y aura des papiers concernant le déroulement de l'inscription pédagogique? Ou je dois appeler l'université ?

Une question j'ai vu sur le programme qu'il y avait des unités d'enseignements fondamentales et des unités complémentaire? C'est à dire ?

Merci d'avance !

PS: J'ai acheté le livre de poche " Que sais je, introduction en droit" pour me préparer à la rentrée

Par **gregor2**, le **10/07/2013** à **16:35**

Bonjour, vous voyez c'est rapide ;)

Je vous répondrai ce soir je passais en coup de vent

Par **gregor2**, le **11/07/2013** à **19:16**

re-bonjour,

comme le dit euphoria les différences sont les coefficients et l'importance de ces matières.

L'intérêt réside également dans le calcul de la moyenne et la validation des matières : en gros si vous avez la moyenne dans un "bloc" (matières complémentaires du semestre 1 par exemple) vous validez alors toutes les matières de ce bloc (mêmes celles auxquelles vous n'avez pas eu la moyenne) . Si vous avez la moyenne a un semestre vous validez toutes les matières du semestre, et si vous avez la moyenne sur l'année vous validez l'année (même avec un semestre entier loupé).

Voilà ... rien de bien important, personnellement je ne me suis pas lancé dans des calculs chiants et j'ai voulu faire de mon mieux partout :p

Concernant la question sur l'inscription je ne m'en souviens plus du tout !

Par **amyleen**, le **11/07/2013** à **20:40**

Merci pour toutes ces précisions à tous les deux.

Bonne soirée

Par **Manapyzz**, le **17/10/2014** à **01:04**

Bonjour,

J'ai fais une demande d'inscription administrative à Paris 1 pour la formation du CAVEJ, j'aurais aimé savoir si étant juste diplômé du bac et ayant fait une 1ère année de licence en anglais que je n'ai pas validé, pensez-vous que j'ai une chance d'être accepté ? Voilà celà me

stresse beaucoup car cette formation me tiens vraiment à coeur ! Ah et juste pour information ils ont bien reçu mon dossier il y a une semaine exactement Pensez-vous que le délai de réponse sera long ? Voilà merci d'avance !

Par **gregor2**, le **17/10/2014 à 11:15**

Bonjour, pour les raisons déjà évoquées (ils ont une politique d'ouvrir la première année et vous payez le matériel pédagogique au CAVEJ, ils sont donc moins réticents à prendre des gens).

Pour le reste je ne connais pas exactement leur politique mais ne stressez pas trop, attendez et dites nous quand vous aurez la réponse ;)

Concernant les délais j'ai toujours eu des réponses très rapides (dans les deux semaines), mais je m'y prend toujours avant les grandes vacances, pendant la rentrée ce sera peut être un peu plus long, ils ont beaucoup de choses à faire. (tous les ans j'en vois dont les dossiers traînent mais j'avoue m'être toujours demandé comment ils faisaient)

Par **Manapyzz**, le **17/10/2014 à 13:15**

Merci pour votre réponse, je vous tiendrez au courant lorsque j'aurais reçu une réponse en espérant qu'elle soit positive ! J'espère recevoir la réponse la semaine prochaine alors.

Pourriez-vous m'apportez une toute dernière précision. Lorsqu'il nous donne leur réponse, pouvons-nous la voir via sésame ou est-ce qu'il nous envoie la réponse par courrier

Par **gregor2**, le **17/10/2014 à 13:21**

Vous recevrez par courrier avec la carte étudiant et les documents - vous allez être fixée dans les semaines qui arrivent en tout cas - j'espère assez rapidement ;)

Peut être que ça vous sera aussi notifié via sésame franchement j'en ai aucune idée.

Par **Manapyzz**, le **17/10/2014 à 13:46**

D'accord, plus qu'à attendre !

Merci de votre aide !

Par **Manapyzz**, le 13/11/2014 à 10:12

Bonjour,

J'ai donc reçu une réponse du CAVEJ, j'ai donc été pris ! Quel soulagement ! Par contre j'aimerais avoir votre aide concernant un point car j'essaie de joindre le CAVEJ par téléphone mais en vain. Pourriez-vous me dire de quoi avons nous besoin pour aller récupérer le matériel pédagogique sur Paris ? Merci d'avance !

Par **gregor2**, le 13/11/2014 à 15:58

Bonjour, c'est sur le site, sur la page des calendriers dans la colonne de droite.

sinon il faut cliquer ici ;)

http://www.e-cavej.org/etudes-juridiques/File/pdf/insc_peda_1415/L1_insc_peda_P1_1415.pdf

Par **Manapyzz**, le 14/11/2014 à 15:35

Merci beaucoup, au final peu après ma question ils m'ont envoyés un mail avec des explications précises. Merci de ton aide néanmoins !